

Planète

ASSOCIATION de RETRAITÉS
PSA SOCHAUX

Retraités

N° 41 octobre 2020



Crédit photo : Gettyimages.



**UNE BONNE
BANQUE FINANCE
VOTRE MAISON,
UNE TRÈS BONNE
LA PROTÈGE AUSSI.**

Crédit  Mutuel

Homiris est un service opéré par EPS – SAS au capital de 1 000 000 euros – Siège social : 30 rue du Doubs 67100 Strasbourg – Correspondance abonnés : 36 rue de Messines – CS 70002 – 59891 LILLE CEDEX 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513 – Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513 – NIF Collectivité Saint-Martin 179986. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

* EPS, N° 1 de la télésurveillance en France (source : Atlas 2019 En Toute Sécurité).



drezet
mon jardinier, mon producteur

 **Florajet**

BETHONCOURT
03 81 96 64 23

L'ISLE-SUR-LE-DOUBS
03 81 31 28 38



VALENTIN PHOTOGRAPHE
depuis 1968

Immeuble du Rond Point - Rue de Belfort - 25600 SOCHAUX - Tél 03 81 94 56 41 - www.valentinphotographe.fr

Sommaire

- P. 4 à 5 Votre association
- P. 6 Votre protection
- P. 7 à 10 Manifestations à venir
- P. 11 à 14 Cinquantenaire
- P. 15 Retour sur événements
- P. 16 Le Groupe PSA
- P. 17 Le Site de Sx
- P. 18 Une passion
- P. 19 à 22 Bulletins d'inscription

A la Une



Parc du cinquantenaire à Bruxelles, référence à l'âge de l'association et à son attachement à la culture à travers vos sorties



Éditorial

« Le Cinquantenaire ! »

L'Association de Retraités PSA SOCHAUX se prépare à célébrer au printemps 2021 son demi-siècle d'existence.

Son Cinquantenaire est un véritable moment de joie soulignant la longévité de l'Association qui œuvre pour les autres. C'est aussi montrer son aptitude à surmonter les épreuves du temps. Sa capacité à s'adapter et à se transformer pour durer est une très belle preuve de réussite.

Elle est née le 11 avril 1971, son inscription au Journal Officiel paraît en page 3 563 sous le numéro 1995 ! Dans le concert associatif sochalien, qui compte de nombreuses associations, elle s'est distinguée et continue à le faire.

Six caractéristiques fortes à son actif :

- son important nombre d'adhérents
- la variété et l'importance des offres proposées à ses sociétaires et à leurs amis
- la défense des droits des retraités
- l'aide financière apportée à ses membres hospitalisés ou « décédés »
- l'adhésion et la participation à la vie de l'Inter-Amicales de Retraités du Groupe
- l'entretien de puissants partenariats.

Après avoir fêté dignement les 35^e et 40^e anniversaires, ses administrateurs s'activent ardemment à la préparation du Cinquantenaire qui devrait se

distinguer, une nouvelle fois, grâce à sa localisation et par son contenu.

En effet, la célébration de l'anniversaire sera hébergée dans l'enceinte de l'Axone de Montbéliard. Quant à son contenu, il prend appui sur 4 points :

- la remise d'un cadeau de bienvenue
- le choix d'un traiteur étoilé pour la préparation et le service du repas
- l'animation de grande qualité
- le tirage de la tombola dotée d'une cinquantaine de lots qualifiés d'importants à très importants, voire surprenants, en fin de journée.

Le Cinquantenaire et son contenu sont destinés aux adhérents, même si les conjoints non adhérents sont admis à la Fête, sans toutefois pouvoir bénéficier des nombreux avantages dévolus aux adhérents. Alors, un simple geste s'impose :

« Pour bénéficier des nombreux avantages de la Fête, j'adhère à l'Association et je règle ma cotisation ».

Mais adhérer à l'Association n'est pas qu'un geste anodin, en réglant une cotisation annuelle. Bien au contraire, adhérer c'est avant tout en faire partie, c'est aussi appartenir à une entité et en être fier !

René HANSER

Planète Retraités

AR-PSA SOCHAUX

N° 41 - octobre 2020

Directeur de la publication :

René HANSER

E-mail : arpsasx@gmail.com

Web : www.retraite-psa-sochaux.com

Impression : www.onlineprinters.fr

Tirage : 3 500 exemplaires

Dépôt légal : mars 2007

N° ISSN : 1959-6499

NG



Permanences

2^{ème} étage Bâtiment vente voiture au personnel

1 ter avenue du Général Leclerc
25600 Sochaux

Tél. : 03 81 33 08 00

E-mail : arpsasx@gmail.com

Mardi de 10h à 12h
Voir page 5

votre association

Prestations Sociales... consignes à ne pas oublier



La prestation hospitalière ne peut être servie que sur présentation du bulletin de situation d'un établissement de santé, qu'il soit médical, chirurgical, de convalescence, de soins de suite ou de rééducation :

Joindre impérativement un RIB pour toute demande.

- La prestation funéraire ne peut être réglée que sur présentation d'un bulletin ou acte de décès, accompagné d'un RIB :
 - ◇ si le décès affecte un couple, RIB de Monsieur ou Madame
 - ◇ si c'est le décès d'une personne seule, RIB du membre de la famille, qui est l'unique bénéficiaire, ou, RIB du notaire chargé de la succession lorsqu'il y a plusieurs héritiers.

Surtout ne pas adresser le RIB de la personne décédée afin d'éviter un rejet de paiement, car le compte est bloqué.

- Désormais, joindre un RIB à chaque demande d'allocation sociale, quelle qu'elle soit.
- La demande de prestation doit parvenir dans les 6 mois qui suivent la sortie de l'hôpital ou la date de décès.

L'indication du numéro d'adhérent est très utile, car elle fait gagner du temps à la gestion.

Si possible, signaler l'entrée en Maison de Retraite, car cela exonère de la cotisation en maintenant le droit aux prestations sociales.

Bulletin de situation ou d'hospitalisation

• Hôpital de Trévenans

Pour se le procurer, le demander au Bureau des Admissions à la sortie de l'hôpital, ou le demander en appelant l'hôpital au N° 03 84 98 20 20,

il vous sera envoyé, y compris si vous avez dû séjourner en Soins de Suite et de Réadaptation à Bavilliers (*Site Engel*) ou à Montbéliard (*Mittan*).

• Clinique privée de la Miotte à Belfort

Le demander à la sortie de clinique au guichet Accueil, y compris si vous avez été hospitalisé dans le service SSP (*Soins de Suite Prothèses*) de l'établissement

Les bulletins de situation ou d'hospitalisation sont toujours délivrés à la demande par tous les établissements de santé, dès la fin du séjour.

Yvette MARTIN

Recouvrement automatique de la cotisation... par prélèvement bancaire



L'Association vous propose, à partir de l'année 2021, de régler votre cotisation d'adhésion à l'Association de Retraités PSA Sochaux, par prélèvement automatique bancaire.

Le prélèvement sera effectué le **10 mars** de chaque année.

Avantages du prélèvement automatique :

- plus de déplacement pour poster le courrier
- plus d'erreur dans la rédaction des chèques
- diminution des frais postaux pour l'association
- diminution de la manipulation des chèques (*contrôle, enregistrement, remise en banque...*).

Si vous souhaitez adhérer à cette proposition, merci de renseigner, dater et signer le mandat de prélèvement SEPA que vous trouverez **page 22** de ce magazine et le renvoyer accompagné d'un RIB à l'adresse suivante :

AR-PSA Sochaux
A l'attention de Sylviane BIFARINI
1 Ter Avenue du Général Leclerc
25600 - SOCHAUX

Le traitement des informations étant assez long, merci de renvoyer rapidement votre mandat SEPA afin que nous soyons prêts pour 2021.

Sylviane BIFARINI

Votre Association ... bientôt sur Facebook



La société évolue en permanence et l'apparition des divers réseaux sociaux marque et rythme nos journées pour celles et ceux qui s'y adonnent afin d'y puiser maintes informations et ainsi communiquer avec les siens ou Amis abonnés à la plateforme.

L'existence de ces réseaux aux multiples noms est apparue dans les années 2000 pour une rapide circulation des échanges dans les milieux professionnels de toute nature et de tous les pays. Cette évolution est une révolution dans la rapidité de transmission des infos et des diverses

communications, son côté envahissant devient presque un mode de vie. Ces réseaux sociaux aux noms barbares et anglophones comme Twitter, Facebook, Instagram... font partie intégrante de la vie de nos jeunes et moins jeunes.

L'apparition des "pages" Facebook d'innombrables sociétés, fournisseurs, constructeurs, administrations, médias et associations en tout genre permet une communication permanente, rapide et directe entre les abonnés, consommateurs, clients ou adhérents, avec les auteurs des différents sites et pages créés.

Au conseil d'administration de février, le comité a statué favorablement pour une création de compte ou d'une page Facebook au nom de :

« **Association de Retraités PSA Sochaux** ».

La page Facebook sera consultable dès cet automne.

Dans un premier temps, ces publications ne seront pas systématiques mais calquées sur l'existence d'événements exceptionnels à venir.

Philippe COLLE

Permanences

Devant la gravité de la situation sanitaire, la tenue des permanences des mardis et des jeudis a été suspendue comme annoncé dans Planète N° 40.

Depuis le **15 septembre** elle est à nouveau ouverte uniquement **le mardi de 10h à 12h** dans les conditions strictes suivantes, données par les responsables du site de Sochaux :

- Le port du masque est obligatoire dans le bâtiment
- Nous n'accueillerons qu'un adhérent, ou un couple d'adhérents, à la fois
- La porte du bâtiment sera fermée, il suffira de téléphoner aux permanents en appelant le **N° 33 08 00** depuis le poste mural situé à gauche de la porte d'entrée. Le permanent viendra vous accueillir
- Le permanent désinfectera la rampe de l'escalier et les poignées après chaque permanence.

Assemblées Générales

La séance de 2020 a été impactée par la crise sanitaire et nous a imposé de la conduire au sein des seuls administrateurs, mais sans leur présence effective. Devant l'ampleur de la situation, le gouvernement a émis une ordonnance permettant le déroulement de la séance dans ces conditions.

L'AG de 2021 suivra exceptionnellement la même procédure. Pourquoi ?

1. Le Covid-19 n'aura probablement pas disparu
2. L'AG ne prévoit pas de modifications majeures à approuver
3. Le Cinquantenaire de 2021 mobilisera toute notre énergie et l'ensemble de nos moyens. Les adhérents y sont naturellement conviés
4. Nous procéderons à une participation nettement supérieure à celle de 2020 (*Exemple vote par Internet*)

Les détails seront annoncés dans Planète N° 42 de janvier 2021.

Remise des lots de l'opération parrainages



Le 11 juin a eu lieu au siège de l'Association la remise des lots gagnés par nos adhérents suite à l'opération parrainage organisée en 2019

Les lots ont été attribués à :

- BICHET** Alfred, adhérent N° 11 265 – Couthenans (70)
- CORDELIER** Michel, adhérent N° 7 281 – Nommay (25)
- MERLE** Gisèle, adhérente N° 10 713 – Couthenans (70)
- PERRIN DUC** Thierry, adhérent N° 20 362 – Montbéliard (25)
- THIERRY** Jean-Pierre, adhérent N° 8 756 – Danjoutin (90)

votre protection

Réforme des Retraites...

Dans le dernier numéro de « **Planète** » nous annonçons la mise aux oubliettes de la réforme des retraites pour cause de Covid-19. Nous devons aujourd'hui revenir sur cette information car avec le nouveau gouvernement Castex la réforme, loin d'être enterrée, va redevenir prochainement d'actualité. Deux aspects bien distincts seront examinés :

- **Le paramétrique**, en vue de corriger la dérive financière importante de la branche retraite de la Sécurité Sociale (30 milliards).

- **Le systémique**, mise en place d'un régime universel unique pour tous, comprenant donc l'abolition à plus ou moins long terme des régimes spéciaux.

Les discussions sur ces deux sujets devraient débiter avant la fin de l'année.

Nous attendons avec beaucoup d'intérêt.

Jean MARCEL

Création d'une 5^{ème} branche de la Sécurité Sociale...

Cette 5^{ème} branche venant s'ajouter aux 4 existantes, maladie, vieillesse, accidents du travail et famille, sera consacrée à l'**autonomie**.

Il s'agit là d'une très ancienne revendication de nos fédérations qui, si elle débouche, permettra de corriger la double peine, affective et financière, subie par les familles victimes d'une perte d'autonomie. Elles pourront être soulagées, au moins financièrement, par la solidarité nationale.

Le Ministère des solidarités et de la santé est chargé d'élaborer un projet de loi dans ce sens. Le Président de la CFR, **Pierre Erbs**, lui a adressé le 20 juillet dernier une note exposant les positions de la confédération. Nous vous en donnons ci-dessous un résumé.

- La prise en charge doit se faire sans conditions d'âge, d'origine du handicap, de lieu de résidence (*domicile ou EHPAD*).
- Une politique de prévention doit aller de pair avec la

réparation des conséquences de la perte d'autonomie.

- S'agissant de solidarité nationale, les prestations doivent être servies sans conditions de ressources ni recours sur succession.
- Les allocations pour perte partielle ou totale d'autonomie seront calculées pour que les bénéficiaires gardent un « reste à vivre » décent.
- Le financement du 5^{ème} risque sera inscrit au budget national. La CNSA (*Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie*) paraît toute désignée pour préparer ce budget et elle doit, pour ce faire, associer dans la gouvernance du système toutes les parties prenantes, notamment des représentants des personnes en situation de handicap et des aidants familiaux.

Il convient de souligner que la création de cette 5^{ème} branche de la Sécurité Sociale devrait constituer un progrès important de la protection sociale dans notre pays.

Abonnez-vous au Courrier des Retraités...



Nous vous invitons à vous abonner ou de vous réabonner au magazine « **Le Courrier des Retraités** » pour l'année 2021.

En vous abonnant, non seulement vous bénéficierez d'informations utiles et intéressantes, mais vous contribuerez aussi au financement des actions entreprises par nos fédérations pour la défense de nos intérêts de retraités.

NOTA IMPORTANT : afin d'éviter toute confusion, il importe de bien faire la distinction entre ce magazine et « **Planète Retraités** », rappelons que :

- **Planète Retraités** est édité 3 fois par an par notre Association et vous est adressé gratuitement (1 exemplaire par foyer) à la seule condition que vous ayez payé votre cotisation de l'année.

- **Courrier des Retraités** est édité par nos fédérations FNAR et UFR. Il paraît 4 fois par an et nécessite de prendre un abonnement pour le recevoir à domicile. Cet abonnement coûte 5 € si vous le souscrivez par l'intermédiaire de votre Association. Il s'élève à 10 € en cas d'abonnement direct auprès de la fédération. C'est une décision fédérale.

Pour vous abonner au moindre coût, il vous suffit de remplir le bulletin situé en fin de magazine et de l'envoyer, accompagné d'un chèque de 5 € libellé à l'ordre de l'**AR-PSA Sochaux** à

l'adresse suivante :

Monsieur Gilbert LOUETIER
42 rue Estienne JODRY
25550 BAVANS

Nous ne saurions trop vous encourager à vous abonner en très grand nombre car il s'agit d'un magazine très bien documenté sur tous les sujets qui concernent plus particulièrement les retraités et les personnes âgées.

« Important »

L'abonnement prenant fin au 31 décembre, pour être certain de bien recevoir les 4 numéros à paraître en 2021, veuillez impérativement nous faire parvenir votre demande d'abonnement :

avant le 30 novembre 2020.

culture et loisirs ... manifestations à venir

Agenda

des manifestations

2020

Octobre

13 : Rando
27 : Rando

Décembre

19 : Rando

2021

Janvier

Février

17 : Loto de printemps
25 : Repas dansant

Mars

16 : Journée Grenouilles

Avril

08 : Amitié Mulhouse
29 : **Cinquantenaire**

Mai

15 au 22 : Séjour en Crète
18 : Sortie Asperges

Juin

06 au 13 : Bellaria Italie

Septembre

16 : Sortie Ornans&Besançon

Octobre

14 : Soultzmatt

NOTA

En fonction de l'évolution sanitaire à venir, **les conférences et la présentation de nouveaux véhicules PSA** seront à nouveau au programme de 2021.

Plus d'infos sur Planète N° 42



En fonction de l'évolution du Covid-19, il est possible que certaines **manifestations soient annulées. Se renseigner auprès des organisateurs.**
Infos communiquées sur Site Internet : <http://www.retraite-psa-sochaux.com>
et par mail.

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire

Randonnées...

13 octobre

Circuit : **Bourguignon (25)**
Distance : 9 km - Dénivelé : 200 m
Durée : 3h00

- Rendez-vous à 13h15 au Parking du Monument Bourguignon (25150)
 - Départ : 13h30
- Responsable : **Raphaël RACINE**

27 octobre

Circuit : **Circuit des Blockhaus Burnhaupt le Bas (68)**
Distance : 15,5 km - Dénivelé : 50 m
Durée : la journée

- Rendez-vous à 9h15 au Parking rue du Stade Burnhaupt le Bas (68520)

Cordonnées 47° 42'53"N 7° 09'43"E

- Départ : 9h30
- Repas tiré du sac
Responsable : **Robert ROSSIN**

19 décembre

Circuit : **des Lumières de Noël de Montbéliard (25200)**
Distance : 10 km - Dénivelé : faible
Durée : 3h30

- Rendez-vous : 15h00 à la salle de la Roselière Montbéliard
- Départ : 15h15

Possibilité de restauration après la randonnée.

Responsables : **Tous les animateurs.**

Loto... 17 février 2021

Nous vous attendons le **17 février** à la **salle des fêtes de Sainte Suzanne.**

Planning :

- 13h45 : ouverture des portes.
- 14h30 : début des jeux.

Déroulement :

- 20 € les 6 cartons
- 2,50 € le carton supplémentaire

Suggérez à votre entourage de vous accompagner pour participer à ce moment de convivialité.

Ce loto est doté de 1 500 € en bons d'achat et lots de valeur :

- téléviseur écran plat
- bons d'achat
- petit électroménager
- paniers garnis

et beaucoup d'autres lots.

Nous vous rappelons que cette manifestation est ouverte à tous **sans réservation.**

Organisatrice : **Éliane BOUROT**

ENTRÉE LIBRE



Repas dansant... MALS - 25 février

Nous vous donnons rendez-vous le **25 février à 12 h** à la MALS pour notre Repas dansant.

Le repas sera préparé par notre traiteur « **Au Gourmet Luron** ».

L'animation musicale sera assurée par le duo **Christophe GIRARD et Gilbert CONTI** avec leur répertoire musette, tangos, danses en ligne...

Une tombola sera organisée au cours de l'après-midi.

A noter !!!

Vous n'êtes jamais venus à nos repas dansants ? (Amitié, Printemps ou Automne...)

Pour vous inciter à y participer et passer une agréable matinée, votre Association offre en gage de bienvenue à cette activité une **entrée avec une réduction de 50%** aux adhérents et sympathisants (sauf aux

invités) qui viennent **pour la première fois**.

Comment profiter de la promotion sur ce repas dansant ?

Vous remplissez le coupon d'inscription sur Planète Retraités (page 19) en **choissant dans le tarif** le montant de participation « **nouveau participant à 12,50 €** » et en renseignant complètement la fiche avec votre nom, prénom, **N° d'adhérent** et téléphone

Tarifs :

Adhérent	: 25 €
Non-adhérent	: 30 €
Nouveau participant	: 12,5 €

Inscription avant le **20 février 2021**

Organisateur : **Denis THEVENOT**
Tél : 06 88 78 76 68



Apéritif Maison et ses accompagnements

Terrine de foie de volaille maison

Blanquette de veau à l'ancienne, garniture gratin de courgettes

Les deux fromages

Le Dôme chocolat, crème brûlée

Café

Boissons incluses
vins rouge et blanc, eau plate.

S'INSCRIRE

Journée Grenouilles... 16 mars chez Berthe

Nous aurons l'occasion de déguster les grenouilles à l'Auberge du Val de Saône «**Chez Berthe**» le **16 mars**.

Deux menus vous sont proposés.

A vous de **choisir votre menu** en l'indiquant sur le **bulletin d'inscription** :

Menu N° 1 :

Kir Pétillant et son assiette de Bienvenue
Grenouilles à volonté (à la crème et à la provençale)
Pause Glacée
Jambon à l'os et sa garniture
Fromages et salade
La Gourmandise de chez Berthe
Bordeaux Blanc - Côtes du Rhône - Café

Menu N° 2 :

Même menu, mais les **grenouilles** sont remplacées par un **filet de poisson**.

Nous partirons du Parking du Musée de l'Aventure Peugeot à Sochaux à 8h30 direction Gray avec arrêt « *Aux Magasins d'Usine* » avant de rejoindre Seveux pour le repas.

Tarif : Adhérent : **60 €**
Non-adhérent : **66 €**

Date limite d'inscription : **1er mars**

Les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles.

Organisatrice : **Michèle CHARBONNIER**
Tél. 06 89 30 81 92

S'INSCRIRE



Journée de l'amitié... 8 avril - Mulhouse

Le **8 avril 2021**, vous pourrez à nouveau passer un agréable après-midi avec nos amis alsaciens. Cette journée aura lieu à l'Auberge du Zoo de Mulhouse. Lucien assurera l'animation musicale.

Départ du parking du Musée de l'Aventure Peugeot à **10h15**.
Retour à Sochaux : vers 19h

Tarifs :

- Adhérent : **55 €**
- Non-adhérent : **60 €**

[S'INSCRIRE](#) 



Date limite des inscriptions : 29 mars.

Organisateur : **Jean-Paul CHATELET**
Tél. 06 81 22 42 13

MENU

Apéritif maison

Chartreuse de saumon aux
escargots sur lit de choux

Rouelle de pintade farcie aux
champignons

Jardinière de légumes et frites

Omelette Norvégienne flambée

Vins : Riesling
Côtes du Rhône
Eau et café

Journée Asperges... 18 mai - Dorlisheim

Le **18 mai**, nous débiterons par la visite guidée du Palais du pain d'épices à **Gertwiller**. L'imagerie et les traditions liées au pain d'épices sont très présentes en Alsace. Saveurs d'épices et de miel, l'imaginaire est tout à coup en éveil. Un régal pour petits et grands...

Après cette visite, nous nous dirigerons vers **Dorlisheim** où nous visiterons le domaine de la famille MAURER, avant de déguster leurs asperges au cours du repas traditionnel.

Au menu :

*Apéritif avec une grande bretzel
Velouté d'asperges à volonté
Asperges aux 3 jambons et ses 3 sauces
Truite fumée de la ferme
Dessert
Boissons, Café*

Sur le chemin du retour, si l'horaire le permet, un arrêt est prévu à **Ribeauvillé**.

Tarif : Adhérent : **54 €**
Non-adhérent : **59 €**

- Départ du parking du Musée de l'Aventure Peugeot à 8h30

- Retour vers 19 heures

Date limite des inscriptions : 30 mars.

Organisateur : **Marcel GRANDI**
Tél. 06 85 64 35 65

[S'INSCRIRE](#) 



Culture : Ornans & Besançon... 16 septembre

Départ du Musée de l'Aventure Peugeot à 8h00 en direction d'Ornans, pour la visite guidée du Musée Courbet. Bénéficiant d'un emplacement central à Ornans, au bord de la Loue, le Musée consacre plus de 1 000 m2 aux œuvres du peintre.

Vers 12h30 déjeuner au restaurant « La Grange » à Besançon.

L'après-midi vers 15h30 visite guidée du Musée des Beaux-Arts à Besançon (durée 2h00). Après quatre années de fermeture pour travaux de rénovation, le musée a rouvert ses portes en plein cœur de ville. Ce qui frappe avant tout en entrant dans le musée, c'est l'architecture singulière, amalgame d'une halle aux grains construite au XIX^e siècle et

d'une structure en béton brut façon « musée à croissance illimitée », concept inventé par Le Corbusier.

Retour à Sochaux vers 19h00.

Tarifs :

Adhérent : **90 €**
Non-adhérent : **98 €**

Date limite des inscriptions : **25 juillet** .

Organisateur : **Jean Paul CHATELET**
Tél. 06 81 22 42 13

[S'INSCRIRE](#) 

La Crète... 15 au 22 mai

«Formule sans fatigue» Découverte sans changer d'hôtel !!!

La Crète surnommée «l'île des Dieux» par les Grecs est la plus grande des îles grecques. Terre de légendes mais aussi terre de contrastes – chaînes de montagnes, plateaux, plages dorées et villages pittoresques - la Crète bénéficie d'un climat agréable toute l'année.

Programme : 8 jours / 7 nuits

Transport en autocar de Sochaux à Mulhouse puis transport aérien vers Héraklion.

Au cours de la semaine nous aurons 4 excursions d'une journée et une soirée dans un ancien village crétois.

Excursion 1 – Sur les traces du Roi Minos

Visite du palais minoen à Knossos et du Musée archéologique à Héraklion – visite d'Héraklion et de sa Cathédrale Agios Minas. Déjeuner avec boissons en cours de route.

Excursion 2 – Charme et histoire des villes crétoises

Visite du monastère d'Arkadi - Arrivée à la Canée – ville la plus ravissante et pittoresque de Crète – On peut voir des vestiges de toutes les civilisations : la célèbre Loggia et l'emblème de la ville : le phare. Arrêt dans la ville de Réthymnon. Déjeuner et boissons en cours de route.

Excursion 3 – Lassithi, cœur de la Crète

Voyage au milieu des montagnes et du plateau de Lassithi. Arrêt au monastère de Panagia Kera Kardiotissa – dans les montagnes de Dikté. Arrivée à Krista – un des villages les plus anciens de Crète construit en amphithéâtre sur une colline entourée d'oliveraies. Découverte d'une aromathérapie et visite de la maison de cosmétique Bio Aroma. Déjeuner avec boissons en cours de journée.

Excursion 4 - Sur les remparts de Spinalonga

Un voyage qui transporte dans le temps. Depuis le petit port de pêcheurs d'Elonda, nous prenons le bateau pour la petite île de Spinalonga puis la baie de Kolokitha. Barbecue servi sur le bateau – retour à Elounda pour reprendre la route en

direction de la Ville d'Agios Nikolas.

Déjeuner avec boissons en cours de journée.

Soirée - Dîner et folklore crétois

Un dîner aux saveurs de la région sera servi le soir : fromage, miel, pain grillé, huile d'olive, viande et autres produits locaux accompagnés de vin et de raki de la région. Les danseurs, vêtus de leurs costumes traditionnels exécutent des danses folkloriques crétoises au son de la « lyra ».

Tarifs :

Adhérent : **1 350 €**

Non-adhérent : **1 480 €** Chambre Individuelle : **155 €**

Paiement : **250 € à l'inscription** puis **275 €**

le 5 janvier, 5 février, 5 mars. **Solde 5 avril.**

Ce prix comprend :

- les transports à l'aéroport
- les vols AR
- l'hébergement en chambre double en hôtel 4 *
- la formule boissons tout compris à l'hôtel jusqu'à 23h
- les déjeuners, boissons incluses, pendant les journées d'excursions
- une soirée Dîner et Folklore Crétois
- un guide francophone pour les excursions
- **les assurances annulation – bagages – assistance – rapatriement + protection sanitaire (épidémie)**
- Taxe de séjour

Date limite d'inscription : **au plus tôt**

Une information plus détaillée sera donnée aux personnes inscrites ou à celles qui seraient intéressées.

Organisatrice : **Michèle CHARBONNIER**

Tél. 06 89 30 81 92



Bellaria (Italie) ... 6 au 13 juin

Annulé en 2020 pour cause de confinement, 2021 sera pour vous l'occasion de passer une très agréable semaine à Bellaria sur la côte Adriatique pendant 8 jours / 7 nuits.

Nous logerons à l'Hôtel « **Paris Resort** » une oasis de détente et de divertissement au cœur de Bellaria et à quelques pas de la mer. Vous y trouvez 3 types différents de piscines, un vaste solarium équipé, un bar en plein-air et un centre de bien-être.

Chacun pourra profiter des sorties prévues au programme : République de Saint-Marin, San Leo, Gradara, marché de Bellaria, soirée dansante et visite d'une grande surface.

« **Paris Resort** » vous permettra de passer une belle semaine de vacances pour un prix accessible au plus grand nombre.

Tarifs :

- Adhérent : **595 €**

- Non-adhérent : **645 €**

- Supplément chambre individuelle : **105 €**

Paiement :

150 € à l'inscription, puis **220 €** le 5 février

Solde : 5 mai 2021

Ce tarif comprend :

- le voyage en autocar grand tourisme

• le cocktail de bienvenue

• la pension complète :

- petit-déjeuner (buffet, en self-service)

- déjeuner et dîner avec trois menus au choix

- boissons à chaque repas

- **l'emplacement à la plage** avec 2 chaises longues et 1 parasol

- la piscine (avec chaises longues et parasols)

- les excursions prévues au programme

- la soirée dansante

- l'utilisation de tous les services et équipements mis à disposition par l'hôtel

- l'assurance rapatriement

Ce tarif ne comprend pas les dépenses d'ordre personnel.

Reste quelques places

Départ de Sochaux à **5h30** (Musée de l'Aventure Peugeot)

Organisateur : **Marcel GRANDI**

Tél. 06 85 64 35 65



SPÉCIAL CINQUANTENAIRE

AXONE 29 AVRIL 2021



50 ans et une pluie de cadeaux

Un moment inoubliable, à ne manquer sous aucun prétexte, vous attend le 29 avril 2021, à l'Axône de Montbéliard.

Toute l'équipe du comité de pilotage vous a concocté une journée riche en émotions, pleine de surprises.

Dès **10h30**, à l'ouverture des portes, vous serez accueilli par les membres du Conseil d'Administration. Vous recevrez un cadeau souvenir et votre emplacement vous sera spécifié.

12h30, les portes seront fermées et les premiers discours commenceront.

13h00, place aux saveurs gastronomiques avec aux manettes, le chef étoilé **Olivier Prevôt-Carme** du Restaurant « **Le Saint Martin** » à Montbéliard.

L'après-midi vous danserez sous la houlette de l'ensemble orchestral **Franck DERIVAULT** composé de 5 musiciens et plusieurs danseuses évoluant sur scène, mais aussi en salle.

16h30 sonnera le temps fort de la journée. Un moment de fébrilité s'emparera de vous pour le tirage de la grande tombola en présence d'un huissier. Votre cœur aura le temps de palpiter plus d'une fois, car 50 lots sont au programme...

18h00, fin de cette journée inoubliable.

CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA FÊTE DU CINQUANTENAIRE

Peuvent participer à la Fête du Cinquenaire nos adhérents PSA ou Sympathisants (à jour de leurs cotisations 2020 et 2021), ainsi que leur conjoint non adhérent et cela dans les conditions suivantes :

Priorité sera donnée aux membres adhérents.

- Le coût de participation de l'adhérent PSA ou Sympathisant est de **40 €**
- Le coût de participation du conjoint non adhérent est de **60 €**
- L'adhérent reçoit un cadeau de bienvenue, participe au repas et à la grande tombola.
- Le conjoint non adhérent participe uniquement au repas
- Les inscriptions sont reçues entre l'arrivée de Planète N° 40 et le **31 décembre 2020 (date impérative de fin d'inscription)**. Elles sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée et donnent lieu directement à son emplacement en salle. Pour que l'inscription soit validée il faut que le coupon-réponse soit **complètement renseigné (ne pas oublier le N° de téléphone)** et **accompagné du règlement**
- Ledit coupon-réponse comprend le nom, prénom, N° d'adhésion, N° de téléphone, adresse mail
- Le placement en salle est prévu autour de tables rondes de 8 convives. Le coupon-réponse vous permet d'indiquer les coordonnées des personnes avec lesquelles vous souhaitez être placé, nous essaierons, dans la mesure du possible, de vous donner satisfaction
- Le coupon-réponse et le bulletin d'adhésion (pour le non adhérent) se trouvent en **page 21**
- Il est possible que le nombre total soit plafonné, auquel cas il y aura arrêt des inscriptions dès que le quota sera atteint et cela sans préavis. Priorité sera donnée aux membres adhérents
- La réception des participants se fera dès **10h30**. Fermeture des portes à **12h30**.

Vous l'avez compris, le statut d'adhérent est tout naturellement privilégié. Pourquoi ?

Parce que l'adhérent est **membre de l'Association**, il a réglé une cotisation annuelle, il participe à la gestion de l'Association, il prend part au vote des résolutions en assemblée générale, il participe selon son choix aux activités et bénéficie des avantages générés par l'Association.

Nous conseillons vivement aux « **conjoint non adhérents** » de souscrire une adhésion soit PSA (pour 15 €), soit celle de Sympathisant (pour 7 €), afin de bénéficier des avantages énumérés.

Compte tenu de l'importance de l'organisation de la Fête, l'Association ne prendra en compte aucune réclamation en cas d'un quelconque litige d'inscription !

Le Comité de pilotage

PROGRAMME

- **10h30** : ouverture des portes, accueil des participants, remise du cadeau souvenir.



- **12h30** : fermeture des portes. Interventions des personnalités.



- **13h00** : début du repas de fête



L'après-midi nous danserons sous la houlette de l'ensemble orchestral **Franck DERIVAULT**



- **16h30** : tirage de la grande tombola.



- **18h00** : fin de la manifestation.

RÈGLEMENT DE LA TOMBOLA

Article 1 :

L'Association de Retraités PSA Sochaux organise son cinquante-nième le 29 avril 2021 à l'AXONE de Montbéliard.

Article 2 :

A la fin de l'événement aura lieu un tirage d'une importante tombola.

La participation au tirage est entièrement gratuite.

Article 3 :

Pour avoir droit au tirage de cette tombola, il faut être membre de l'Association, être à jour de sa cotisation annuelle de **2020 et de 2021**, être présent le jour de la rencontre et au moment du tirage.

Article 4 :

La liste définitive des 50 lots, avec leur chronologie de remise, sera déposée chez l'Huissier.

Le détail générique de la valeur des lots est indiqué à la fin du présent règlement (*)

La chronologie du tirage ira du plus petit au plus grand.

Article 5 :

La valeur totale des 50 lots est de 24 000 €.

Les 49 premiers lots, allant de 50 à 1 000 €, sont matérialisés par des « *bons d'achat* » de nos fournisseurs du Pays du Montbéliard. Le cinquantième lot, d'un montant de 18 000 €, est une Peugeot 208 Allure PureTech 100 BVM6.

Article 6 :

Le tirage débutera vers 16 heures 30, en 2 étapes, chaque étape s'effectuera sous le contrôle de l'Huissier de Justice :

- les 45 premiers lots seront tirés en temps masqué générant ainsi un précieux gain de temps. Le justificatif du lot sera remis aux gagnants à table par les Administrateurs de l'Association
- les 5 derniers lots seront tirés en temps réel sur le podium. Les gagnants seront cités et conviés sur le podium pour la remise de leur lot
- le cinquantième lot n'est pas compensable en valeur monétaire.

Article 7 :

Un adhérent ou un couple d'adhérents, ou vivant ensemble sous le même toit, ne pourra gagner qu'un seul lot.

S'agissant des 5 gros lots, la chance de gagner est laissée à l'ensemble des participants.

Mais si le hasard veut que quelqu'un ait déjà gagné un des 45 premiers lots, il lui appartiendra de faire le choix du lot qu'il retiendra. Le lot abandonné est remis en jeu.

Article 8 :

Le tirage de la tombola est placé sous le contrôle d'un Huissier de Justice qui a prêté son ministère à cet effet et chez qui sont déposés le règlement, la liste des lots et celle des participants.

* VALEUR DES LOTS :

♦ 20 bons d'achat	de 50 €
♦ 20 bons d'achat	de 75 €
♦ 5 bons d'achat	de 100 €
♦ 2 bons d'achat	de 500 €
♦ 2 bons d'achat	de 1 000 €
♦ 1 gros lot d'une valeur	de 18 000 €

Gros lot



2 Vélos électriques



2 Ordinateurs portables



Bons d'achat



Wonderbox Prestige pour un couple



TEMPS FORTS DE LA JOURNÉE

L'ANIMATION



LE MENU DE FÊTE

*Apéritif et
ses accompagnements*

*Marbré de canard brési
et foie gras*

*Trou comtois
(glace aux noix et Macvin)*

*Fondant de veau,
jus aux herbes et légumes*

Assiette de desserts

*Vins blanc et rouge
Eaux et café*

**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX
POUR FÊTER CET ÉVÉNEMENT**

LA TOMBOLA

**PEUGEOT 208
1.2 PURETECH 100 CH**



Retour sur événements ...

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets de ces événements ainsi que les photos sur notre Site Internet : www.retraite-psa-sochaux.com

La situation sanitaire que nous traversons ne vous a pas permis de profiter pleinement de vos activités culturelles cette année.

2021 sera pour vous l'occasion de profiter du programme

qui vous sera proposé et de renouer avec vos habitudes de sorties et de loisirs.

Vivement demain !

Simone LE MEUR

Une ombre plane... !

Nous préparons avec beaucoup de soins et d'enthousiasme la célébration du Cinquantième de l'Association. A noter que c'est avec la même dynamique que nous élaborons le programme des activités pour 2021, à l'instar des autres associations.

Pour être inscrites au tableau des réalisations, certaines de nos activités réclament un engagement, c'est le cas du Cinquantième. Mais le Covid-19 entraînant des crises sanitaire et économique mondiales et inédites nous conduit à imaginer des cheminements différents.

Ces nouveaux cheminements, ou nouveaux protocoles,

plus contraignants, sont à imaginer et à adapter, car il y aura à coup sûr un «après-cinquantième» différent de la très longue période qui l'a précédé. Pour chacun des items du programme nous aurons à décider soit de modifier le protocole de préparation et d'organisation, soit de différer son application, soit in fine, le cœur serré, de le supprimer.

Malgré cette nouvelle situation, qui s'installera dans la durée, espérons que l'année 2021 sera clémente pour chacun d'entre nous !

René HANSER

Reprise des activités de l'Amicale



le Groupe PSA

STELLANTIS :... nom du nouveau groupe qui sera issu de la fusion de FCA et Groupe PSA

Alors que le projet de fusion à 50/50 progresse tel que défini dans l'accord de combinaison annoncé le 18 décembre 2019, Peugeot S.A. ("Groupe PSA") et Fiat Chrysler Automobiles N.V. ("FCA") (NYSE: FCAU / MTA: FCA) franchissent une étape majeure et ont annoncé le 15/7/2020 que la dénomination sociale du nouveau groupe sera **STELLANTIS**

STELLANTIS est issu du verbe latin «stello» qui signifie «briller d'étoiles». Il s'inspire de cet alignement nouveau et prometteur de marques automobiles légendaires et de cultures d'entreprise fortes qui, en s'unissant, créent l'un des nouveaux leaders de la prochaine ère de la mobilité tout en préservant toute la valeur exceptionnelle de l'ensemble créée ainsi que les valeurs de chaque élément qui le constitue.

STELLANTIS va combiner la taille d'une entreprise véritablement mondiale avec l'exceptionnelle ampleur et profondeur de talents, de savoir-faire et de ressources capables de fournir des solutions de mobilité durable pour les décennies à venir.

Les origines latines du nom rendent hommage à l'histoire riche des deux entreprises fondatrices, tandis que l'évocation

de l'astronomie suggère le véritable esprit d'optimisme, l'énergie et la capacité de renouvellement inspirant cette fusion qui va changer l'industrie automobile.

Le processus de création du nouveau nom a débuté peu de temps après l'annonce de l'accord de fusion, avec le support du Groupe Publicis, et le top management des deux sociétés a été étroitement associé tout au long du processus.

Le nom **STELLANTIS** sera utilisé exclusivement au niveau du Groupe, en tant que marque Corporate. La prochaine étape du processus sera le dévoilement d'un logo qui, avec le nom, deviendra l'identité de marque de l'entreprise. Les noms et logos des marques existantes du Groupe **STELLANTIS** resteront inchangés.

Comme indiqué précédemment, la finalisation du projet de fusion devrait avoir lieu au premier trimestre 2021, sous réserve des conditions de clôture habituelles, y compris l'approbation par les actionnaires des deux sociétés lors de leurs assemblées générales extraordinaires respectives et la satisfaction des exigences réglementaires des organismes concernés dont les autorités de la concurrence.

Source : Communiqué de presse PSA Groupe 15/07/2020

Malgré le Covid... le Groupe PSA reste rentable au 1er semestre 2020

- **25,1 milliards d'euros** de chiffre d'affaires du Groupe
- **3,7% de marge opérationnelle courante** pour la division Automobile à **731 millions d'euros**
- **Résultat net part du Groupe à 595 millions d'euros**
- **153 millions d'euros** de free cash-flow positif pour la division Automobile en excluant le besoin en fonds de roulement
- **Sécurité financière solide à 23,2 milliards d'euros**

Carlos Tavares, Président du Directoire du Groupe PSA, déclare : « Ce résultat semestriel démontre la résilience du Groupe, récompense de 6 années consécutives de travail intense pour augmenter notre agilité et abaisser notre point mort. Le Groupe surmonte également cette crise grâce à l'engagement des équipes, soucieuses d'offrir une mobilité propre, sûre et abordable à nos clients. Nous sommes déterminés à réaliser un solide rebond au second semestre tout en finalisant la naissance de Stellantis d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2021.»

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 25 120 M€ au 1^{er} semestre 2020, en baisse de 34,5% par rapport au 1^{er} semestre 2019. Le chiffre d'affaires de la division Automobile s'établit à 19 595 M€ en baisse de 35,5% par rapport au 1^{er} semestre 2019 principalement en raison de

l'effet défavorable des volumes et du mix pays (-40,5%), de la baisse des ventes aux partenaires (-0,5%) et l'effet des taux de change (-0,6%); inversement, le chiffre d'affaires a bénéficié de l'effet positif du mix produit (+3,4%), du prix (+0,4%) et des effets autres (+2,3%).

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'élève à 517 M€, en baisse de 84,5% avec un **résultat opérationnel courant de la division Automobile** qui régresse de 72,5% à 731 M€. Ce niveau de rentabilité de 3,7% a été atteint, malgré un impact significatif de la baisse des volumes, grâce à un mix produit favorable et à la baisse des coûts.

La marge opérationnelle courante du Groupe est de 2,1%, en baisse de 6,6 points par rapport au 1^{er} semestre 2019.

Les produits et charges opérationnels non courants du Groupe s'élèvent à -35 M€, par rapport aux -847 M€ du 1^{er} semestre 2019.

Le résultat financier du Groupe s'améliore à 52 M€ contre -166 M€ au 1^{er} semestre 2019.

Le résultat net consolidé du Groupe a atteint 376 M€, en baisse de 1 672 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2019. Le résultat net part du Groupe est de 595 M€, en baisse de 1 237 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2019.

Source : Communiqué de presse PSA 28/07/2020

Travaux congés 2020... Sochaux prépare l'avenir

Dans son édition du 2 août, sous la plume du journaliste Boris MASSAINI, l'Est Républicain a fait paraître un article fort intéressant illustré de superbes photos sur les travaux estivaux réalisés sur le site de Sochaux en prélude à Sochaux 2022.

Ci-dessous des larges extraits de cet article :

« L'arrêt de la production en août chez PSA Sochaux est pleinement exploité pour poursuivre le chemin vers l'usine du futur.

Le gros des travaux consiste à déplacer ce qu'il reste de l'atelier ferrage, avant que l'espace récupéré ne puisse accueillir, à partir de cet automne, la future seule et unique chaîne de montage.

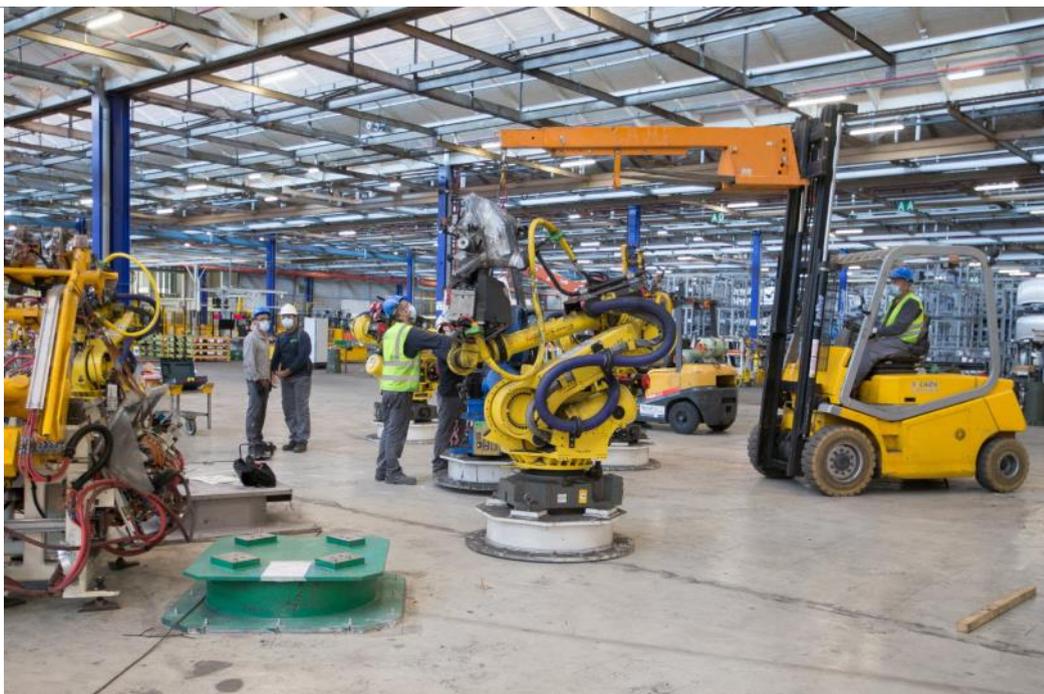
« On aura libéré, pour le montage, 100 000 m² », commente le responsable de l'emboutissage chez PSA, Frédéric Maliczak. Celui-ci est destiné à accueillir la future seule et unique chaîne de montage de l'usine du futur à partir de cet automne, ainsi que les zones de réception des pièces, la logistique, et le contrôle qualité des véhicules. Avant ça, vidé de sa substance, le « M30 » va devoir être progressivement aménagé, du sol au plafond, en vue de sa future activité ».

Des mois de préparation

L'un des objectifs majeurs du projet est le recomptage de l'usine. Étrange, de parler compactage au cœur de l'immensité d'un bâtiment de 600 m de long et 160 m de large. La moitié du ferrage avait déjà été transférée juste à côté de la nouvelle presse d'emboutissage l'an dernier. Cet été, place à l'autre moitié. Dans l'ordre de production d'un véhicule, le ferrage est ce qui suit directement l'emboutissage, voilà pourquoi ce rapprochement physique tombe sous le sens.

Il a fallu des mois de préparation pour qu'en à peine une semaine, les nombreux robots qui voient passer les éléments d'ouvrants des véhicules (portes, capots, ailes...) soient transposés à l'identique dans le bâtiment M40, longtemps resté en friche et désormais totalement réhabilité. 500 personnes travaillent en ce moment dans l'usine sochaliennaise, en transformation 7 jours sur 7, et 24 heures sur 24.

« Ici devant vous, jusqu'au vendredi 24 juillet à 13h, on



produisait des voitures », indique Frédéric Maliczak, devant le tout dernier îlot présent dans le bâtiment M30.

« Demain, il n'y aura plus rien », ajoute Anne Warlop, responsable du schéma directeur du ferrage. C'est sous ses yeux très attentifs que se déroulent les travaux, qui ne peuvent souffrir que de peu d'imprévus pour respecter les délais.

Des Espagnols à la manœuvre

Pour ce faire, les Espagnols de la société Game se repèrent grâce à une multitude de numéros collés sur chaque élément. « Au préalable, ils ont fait un travail de repérage sur l'îlot, ils l'ont scanné, validé la position des pièces, et retracé à l'identique ces éléments de scan dans le bâtiment M40 », poursuit Anne Warlop.

Deux réunions par jour

Deux fois par jour, à 8h et 16h, des réunions de chantier permettent de faire le point sur l'avancement des travaux. Ces actuels chamboulements concernent le « système 2 » de l'usine, qui produit les Peugeot 3008 et 5008, et l'Opel Grandland X, dont la reprise de production est fixée au 24 août. « Dès le 10 août, des voitures seront fabriquées, environ une quarantaine sur la semaine », précise Anne Warlop. Avant d'augmenter la cadence et d'en fabriquer « environ 300 » la semaine suivante...

Dans Planète N° 42 de janvier 2021 nous reviendrons sur ces imposants travaux réalisés pendant les congés 2020 en apportant des précisions supplémentaires.

Source : textes et photos Est Républicain

L'Impression 3D... Comment j'ai découvert cette Technologie



Mon nom, **Sylvain LHOSTE**, retraité Peugeot depuis 2006, 72 ans, visiteur depuis 2019. J'ai plusieurs passions, notamment la pêche à la mouche et la photo. Ces passions ont été déplacées au profit d'une autre démarche et découverte, l'**impression 3D**.

Bien avant ma retraite en 2002, alors que je m'attelais à mettre en peinture un objet, je me suis surpris à émettre une idée, favorisant le transvasement de la peinture d'un pot à un autre récipient. J'ai réalisé les jours suivants un prototype en tôle fine. Ma réflexion augmentant et le temps s'écoulant pour réfléchir au devenir de cette fabrication, alors que cette pièce n'existait pas sur le marché, j'ai fait réaliser mon 1er prototype. Une fois en main, ne voulant pas, par prudence, que cette idée soit copiée, j'ai protégé ma marque, mon idée, et l'invention en elle-même dans plus de 106 pays.



Pièces techniques

J'ai réellement commencé début février 2019 par l'acquisition de ma première imprimante 3D. N'ayant en ce début d'année aucune connaissance. Je me suis formé à l'aide de différents supports sur internet, de vidéos, traitant de ce sujet. Bon nombre de mes soirées ont été occupées par la découverte de cette technologie et la réalisation d'objets simples (*embout d'aspirateur, support pour de petits outils... !*) Et par la suite, des éléments me permettant d'améliorer la qualité de ma machine. Pour finir par l'élaboration en 3D de mes pièces et de leurs fabrications. Aujourd'hui je possède 3 machines.

Le principe de la 3D

C'est la réalisation, à l'aide d'un filament qui est fondu lors de son dépôt, de différents objets tant techniques que de loisirs, par le biais de plusieurs matières qui sont soit issues d'amidon de maïs, de betterave voire de canne à sucre..., que l'on appelle du PLA. Il existe des bobines de différents poids et de différentes couleurs.

La machine se déplace selon 3 axes restituant la forme de l'objet dessiné selon des critères définis en amont.

Les temps d'impression sont déterminés par l'importance de la pièce et la vitesse d'impression. La précision d'exécution est de l'ordre du dixième de millimètres.

Les temps de fabrication peuvent aller d'une dizaine de minutes à plusieurs heures.



Pot en forme de racine

Cette technologie, aujourd'hui au service du particulier, permet de refaire des pièces usagées de toutes sortes, manquantes, surtout cassées ou introuvables, voire inexistantes. Ce qui peut être dessiné en 3 D, la machine l'exécutera. Il existe des banques de données internationales. Ex : (*Thingiverse*) où chacun peut aller chercher des pièces techniques, des objets de toute nature, des supports, boîtiers, figurines animalières... Tout est en libre accès.

Sylvain LHOSTE

NOTA : Pour celles et ceux qui souhaiteraient se lancer ou simplement s'informer, vous pouvez me contacter par Email : azur2525@hotmail.fr.

bulletins d'inscription

Vos amis souhaitent participer à l'une de ces manifestations ?

- Ils n'ont pas travaillé chez PSA ?
- Ils souhaitent payer le même prix que vous ?

Maintenant c'est possible en adhérant à notre Association comme « **Membre Sympathisant** ».

Pour tout renseignement vous pouvez contacter un **organisateur** ou téléphoner au 03 81 33 08 00 aux heures de permanence.

25 février - MALS		Repas dansant		limite d'inscription : 20 février	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. obligatoire :		Courriel :			
Non Adhérent : Nom, Prénom :			Non Adhérent : Nom, Prénom :		
Adhérent :	25 € x = €	TOTAL €	Date limite de remboursement : 20 février		
Non Adhérent :	30 € x = €		Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux		
Nouveau participant au repas dansant :	12,5 € x = €				
Pour bénéficier de cette promotion, il est obligatoire de faire partie de l'Association comme adhérent ou conjoint adhérent/sympathisant.					
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Denis THEVENOT - 25 Rue du Grand Faubourg - 25460 ETUPES - Tél. 06 88 78 76 68			



16 mars - Chez Berthe		Journée grenouilles		limite d'inscription : 1er mars	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. obligatoire :		Courriel :			
Non Adhérent : Nom, Prénom :			Non Adhérent : Nom, Prénom :		
Menu choisi	Menu 1 : (Grenouilles) Nombre :	Menu 2 : (Filet de poisson) Nombre :			
Adhérent :	60 € x = €	TOTAL €	Date limite de remboursement : 5 mars		
Non Adhérent :	66 € x = €		Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux		
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Michèle CHARBONNIER - 4 Rue des Vergers 25420 VOUJEAUCOURT Tél. 06 89 30 81 92			
La carte du CE 2021 donne droit à l'aide annuelle pour cette sortie		Demande du reçu de l'Amicale : OUI / NON			



8 avril - Mulhouse		Amitié Mulhouse		limite d'inscription : 29 mars	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. obligatoire :		Courriel :			
Non Adhérent : Nom, Prénom :			Non Adhérent : Nom, Prénom :		
Adhérent :	55 € x = €	TOTAL €	Date limite de remboursement : 1er avril		
Non Adhérent :	60 € x = €		Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux		
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Jean Paul CHATELET - 2 Rue Bellevue - 90100 FECHE L'ÉGLISE - Tél. 06 81 22 42 13			
La carte du CE 2021 donne droit à l'aide annuelle pour cette sortie		Demande du reçu de l'Amicale : OUI / NON			

18 mai - Dorlisheim		Sortie Asperges		limite d'inscription : 30 mars	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. obligatoire :			Courriel :		
Invités : Nom, Prénom :			Invités : Nom, Prénom :		
Adhérent :	54 € x = €	TOTAL €		Date limite de remboursement : 5 mai	
Non Adhérent :	59 € x = €			Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux	
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :			Marcel GRANDI - 7 Impasse de la Sapinière 25420 BERCHE Tél. 06 85 64 35 65		
La carte du CE 2021 donne droit à l'aide annuelle pour cette sortie			Demande du reçu de l'Amicale : OUI / NON		



du 15 au 22 mai - Crète		Séjour en Crète		limite d'inscription : au + tôt	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. obligatoire :			Courriel :		
Invités : Nom, Prénom :			Invités : Nom, Prénom :		
Adhérent :	1 350 €	Paiement à l'inscription	TOTAL €		Date limite de remboursement : 15 avril
Non Adhérent :	1 480 €	250 € x = €			Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :			Michèle CHARBONNIER - 4 Rue des Vergers 25420 VOUJEAUCOURT Tél. 06 89 30 81 92		



du 7 au 14 juin - Bellaria		Séjour en Adriatique		limite d'inscription : au + tôt	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. obligatoire :			Courriel :		
Invités : Nom, Prénom :			Invités : Nom, Prénom :		
Adhérent :	595 €	Paiement à l'inscription	TOTAL €		Date limite de remboursement : 15 mai
Non Adhérent :	645 €	150 € x = €			Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :			Marcel GRANDI - 7 Impasse de la Sapinière 25420 BERCHE Tél. 06 85 64 35 65		



16 sept - Ornans		Sortie Ornans		limite d'inscription : 25 juillet	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. obligatoire :			Courriel :		
Non Adhérent : Nom, Prénom :			Non Adhérent : Nom, Prénom :		
Adhérent :	90 € x = €	TOTAL €		Date limite de remboursement : 1er sept	
Non Adhérent :	98 € x = €			Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux	
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :			Jean Paul CHATELET - 2 Rue Bellevue - 90100 FECHÉ L'ÉGLISE - Tél. 06 81 22 42 13		
La carte du CE 2020 donne droit à l'aide annuelle pour cette sortie			Demande du reçu de l'Amicale : OUI / NON		

29 avril 2021 AXONE		Fiche inscription 50^e anniversaire		Nombre de participants limité	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent conjoint :		Nom :		Prénom :	
Conjoint non adhérent		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. Obligatoire :		Courriel :			
L'inscription sert de réservation. Elle ne sera pas confirmée.			Date réception	Table N°	
Personne avec laquelle vous souhaitez être placé : Nom, Prénom :					
Adhérent PSA/Symp	40 € x = €	TOTAL		Inscriptions prises dans la limite des places disponibles.	
Non Adhérent :	60 € = € €		Date limite de remboursement : 1er mars 2021 Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux	
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Marc BIFARINI - 1 Passerelle Aimé Cesaire - 25200 MONTBELIARD - Tél. 06 51 59 36 86			



BULLETIN D'ADHÉSION Renseignements personnels		ASSOCIATION de RETRAITÉS PSA SOCHAUX « Informer - Divertir - Protéger »			
1 - Membre Retraité PSA (retraité ou préretraité ou conjoint PSA)			Age limite d'adhésion : 75 ans		
Adhérent Nom :	Prénom :	Né(e) le :	N° d'adhérent:		
N° Embauche :	Site :	Service :			
Conjoint PSA :	Prénom :	Né(e) le :	N° d'adhérent:		

2 - Membre sympathisant		Age limite : Sans critères d'âge			
Nom :	Prénom :	Né(e) le :	N° d'adhérent:		
Conjoint :	Prénom :	Né(e) le :	N° d'adhérent:		

Coordonnées : Retraité PSA ou Sympathisant

Adresse :	CP :	Ville :
N° Téléphone obligatoire :		
e-mail Adhérent :	@	
e-mail Conjoint :	@	

Montant de la cotisation 2020 (cocher les cases correspondantes)	TOTAL	
1 - Adhérent Retraité PSA : 23 € <input type="checkbox"/> - Conjoint 15 € <input type="checkbox"/>		
2 - Adhérent Sympathisant : 11 € <input type="checkbox"/> - Conjoint 7 € <input type="checkbox"/> €	

Important : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la seule gestion de l'association. En application de l'article 39 de la loi du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès à ces informations que vous pouvez, le cas échéant, faire rectifier. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'association.

Fait à, le
Signature, précédée de la mention "Lu et approuvé"

Faire parvenir le présent bulletin d'adhésion, accompagné du chèque correspondant, établi à l'ordre de **AR-PSA SOCHAUX**
à : **Marc BIFARINI - 1 Passerelle Aimé Cesaire - 25200 MONTBELIARD**

Renseignements traités par l'Association : Reçu le : Administrateur ayant pris la demande :

MA MEILLEURE DÉCISION :

FAIRE CONFIANCE
AU LEADER FRANÇAIS
DE L'AUDITION

OFFRE
SPECIALE
PSA
PEUGEOT
CITROËN

BILAN
AUDITIF
GRATUIT⁽¹⁾

jusqu'à
15%
DE RÉDUCTION⁽²⁾
sur votre aide
auditive

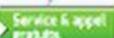


Inter Amicales de Retraités PSA

en partenariat avec



Prenez rendez-vous dans le centre le plus proche de chez vous en appelant

votre numéro exclusif : **0 800 08 11 90**  et en précisant le code : « **Bilan auditif PSA** »

(1) Bilan non médical, sans engagement.

(2) Offre non cumulable sur présentation de la carte d'adhérents PSA Peugeot Citroën, valable sur les aides auditives jusqu'au 31/12/20.

 **Optic 2000**

Votre *opticien partenaire* de
votre *assurance santé*.

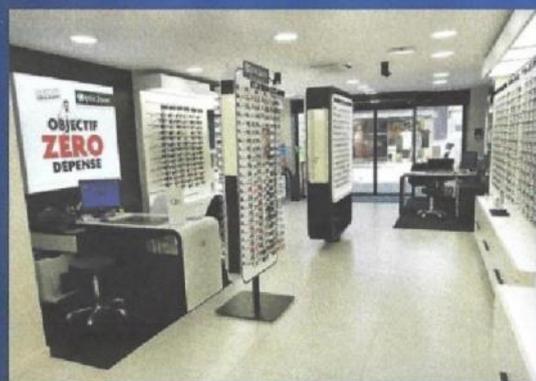
OFFRE exclusive adhérents PEUGEOT

20%
de REMISE sur les MONTURES*

+
10%
de REMISE sur les VERRES*

+
2^{ème} PAIRE
à partir de 1€ de plus*

* Voir conditions en magasin.



OPTIC 2000 BALZER
14 - 16 rue CUVIER
25200 MONTBELIARD
Tél: 03.81.36.2000



Nouveau SUV PEUGEOT 2008